Mme et Mrs les ministres, cher Xavier

Mr le Préfet

Mesdames et Messieurs les parlementaires

Mes chers collègues Présidents des départements du Nord, de l’Oise, du Pas de Calais

Mmes et Messieurs les élus

Mmes et messieurs membres du conseil de surveillance et du comité strategique

La parole donnée, lors d’un premier coup de pioche près d’ici, puis reprise avec la création de la société de projet à Noyon et finalement confirmée avec l’accord sur la convention de financement, est tenue.

Enfin l’Etat qui a inscrit En avril 1984 au schéma directeur national des voies navigables le projet, et annoncé à ces reprises le démarrage du chantier confirme la valeur des promesses de l’Etat, promesses répétées dont la mise en œuvre sans cesse repoussée avaient semé le doute.

Doute levé qui redonne crédit, sans mauvais jeux de mots, à la parole de l’Etat.

Il aura fallu toute la Détermination des élus locaux de la Région et permettez moi de souligner l’action et de remercier pour ce résultat essentiel dans cette affaire, Xavier Bertrand et Gerald Darmanin qui pour ce dernier est resté convaincu de la nécessité de ce projet bien que portant de nouvelles responsabilités ce qui n’est pas toujours le cas. Je ne sais pas s’il aurait pu faire un bon ophtalmo mais Il a réussi à permettre la correction d’une vision divergente vers une vision convergente.

La convergence étant un réflexe associé au mécanisme d’accommodation qui semble être le terme juste pour définir les qualités qu’il a fallu aux négociateurs pour parvenir à ce résultat.

Cette détermination s’est déclinée avec L’anticipation des acteurs locaux et de la société de projet:

* aménagement foncier d’une ampleur exceptionnelle et
* engagements des mesures compensatoires agricoles et environnementales pour protéger les terres agricoles et la biodiversité
* préparation pour accueillir les entreprises du chantier, pour préparer aux métiers sollicités pour la réalisation du canal avec les déclinaisons prospectives en terme d’emploi de formation, d’accueil, de marchés, ...générées par la réalisation du projet avec pôle emploi, Région , départements, DREAL, CCI et communautés de communes.

Je soulignerai

Le Soutien de l’Europe. Plus que la seule construction d’un canal c’est l’illustration majeure de la construction européenne dont on mesure la nécessité avec des répercussions positives de projets économiques et écologiques aux incidences sociales fortes sur des territoires aux populations fortement impactées.

L’ Espoir enfin de développement avec les perspectives offertes, ouvertes désormais aux territoires et la création ou l’extension des plateformes économiques.

Pour terminer je ne doute pas qu’il faille avec une énergie boostée œuvrer avec l’Exigence de stimuler et réussir la mobilisation du monde des entreprises à la fois dans la réalisation des infrastructures et à la fois dans l’engagement pour le développement des activités du canal et des activités sur les zones aménagées.

Il nous incombe désormais l’Exigence de réussir ensemble.

Laurent Somon